

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 9 (1901)  
**Heft:** 11

**Rubrik:** Petite chronique et bibliographie

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

este commande de le nourrir et poier. Et les srs. conseillers auront sur ce esgard.

Page 90. Le 8<sup>e</sup> jour du mois Daoust. Touchant la poyne prinse par le marron en ensevelissant le mort leve par la justice vers la Charrerettaz au chemin. Dont pour aultant que il ast este leve par la justice ast este dict que le lieutenant au nom du mayor doibge poier sa poyne. Car sil se fust trouve de largent il heust bien voulu avoir.

Rieux, juin 1901.

H. VORUZ.

---

## PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

---

La Société d'*histoire du Haut-Valais*, ressuscitée de ses cendres en 1888, continue lentement à élargir le domaine connu de l'*histoire du pays*. Elle tenait jeudi 17 octobre ses assises à Rarogne, vieux nid féodal, riche en souvenirs, et qui recèle, dans ses rocs, des vignobles produisant le *lavenetsch* (du patois haut-valaisan : *laffe nit sche*, c'est-à-dire « n'en bois pas »); ce vin, de qualité douteuse lorsqu'il sort du pressoir, acquiert, au bout de cinq ou six ans, un bouquet délicieux et une douceur particulière.

Le programme de la Société est toujours le même : liquidation des affaires courantes, communications, banquet commun et excursion historique dans le voisinage. M. Roten, chapelain à St-Germain, près de Rarogne, a fait, d'après le manuscrit Gattlen, le récit d'une expédition militaire au Simplon, à la fin de février et au commencement de mars 1814, alors que Simbschen et ses Autrichiens étaient déjà sur notre sol, les Valaisans devaient s'opposer à l'entrée d'un corps piémontais venant de Domodossola, qui avait pour mission de rejoindre un corps d'armée à Genève.

La seconde communication, d'un caractère plus local, avait pour sujet le fameux incendie qui détruisit, le 24 mai 1788, la moitié de la ville de Sion, alors fortifiée. Les dommages s'élevèrent à plus d'un million de florins. La bourgeoisie dut recourir à un emprunt de 4000 louis d'or, auprès du prince abbé Beat, d'Einsiedeln, pour faire face aux besoins les plus pressants. L'évêque dut emprunter aussi ; il s'adressa sans succès à l'Etat de Berne, mais put obtenir de l'argent dans le pays même, pour reconstruire la Majorie et Tourbillon. Les treize cantons confédérés firent preuve d'amitié envers Sion. Tous envoyèrent des lettres de condoléance et plusieurs des secours provenant de collectes, tels Fribourg, Soleure,

Appenzell. Genève se distingua par sa générosité : une collecte faite par les soins de membres du Conseil des Deux-Cents rapporta 43,000 anciens florins genevois, plus de 13,000 francs suisses. Cette seconde conférence a été faite par M. O. Perrollaz, de Sion.

M. Bündler, curé de Gliss, s'appuyant sur les registres paroissiaux de Gliss, de Simplon et de Gondo, est parvenu à retrouver les noms et la cause de la mort de toutes les victimes du Simplon depuis 1675, il y en a légion. On est étonné du nombre considérable de victimes que les avalanches, les éboulements, les glissements de terrain, les chutes, les intempéries, voire la foudre, ont faites pendant ce laps de temps. (En 1836, par exemple, 30 ouvriers étaient ensevelis, 13 furent retirés à l'état de cadavres). Les avalanches sont surtout fréquentes au lieu dit « Kaltwasser ». M. Bündler a divisé l'histoire des victimes en deux périodes, dont la première s'étend jusqu'en 1801, date du commencement des travaux de la route.

Un curieux accident n'ayant heureusement pas eu de suites mortelles fut celui qui arriva à un ouvrier italien, enfermé par la neige dans une galerie près de l'hospice. Il put se chauffer en brûlant un traîneau, et se nourrir en mangeant le pain qu'un charretier avait dû abandonner dans le tunnel ! Son emprisonnement forcé dura deux jours.

— Le comité du **Glossaire des patois de la Suisse romande** adresse au public la circulaire suivante dont nous reproduisons volontiers les passages essentiels.

Le Glossaire des patois de la Suisse romande, entrepris sous les auspices de la Confédération et des cantons romands, travaille à recueillir tout ce qui subsiste encore de nos anciens idiomes locaux. Mais, dans la pensée de ses initiateurs, cet ouvrage ne doit pas être un simple répertoire du patois actuel : il doit embrasser tout le développement de nos parlers romands sans en exclure aucune époque. Il s'agira donc de reconstituer dans la mesure du possible, à l'aide des documents, l'histoire de chaque mot de nos dialectes, et le Glossaire enregistrera, en cherchant à les expliquer, tous les termes du terroir dont l'existence sera attestée à une date quelconque. Il n'est pas nécessaire d'insister longuement sur les services qu'un ouvrage conçu sur ce plan est appelé à rendre aux études historiques. Ce sera, pour notre région, le complément indispensable des grands dictionnaires de Ducange et de Godefroy. Le groupement dans un ouvrage d'ensemble de renseignements actuellement épars dans un grand nombre de publications serait à lui seul d'une utilité incontestable, et nous ne doutons pas que le

rapprochement des termes obscurs de certains documents avec les mots de nos patois n'arrive à éclaircir plus d'un passage controversé.

Il va de soi que la rédaction du Glossaire des patois ne saurait suffire à elle seule à ce grand travail historique. Elle a besoin, pour le mener à bien, du concours de nombreux collaborateurs, et se permet d'adresser un pressant appel à la bonne volonté de tous ceux qui peuvent l'aider dans cette partie de sa tâche. Il s'agit non seulement de dépouiller tous les textes déjà publiés, mais aussi d'explorer la masse énorme des documents inédits qui reposent dans les archives. Le champ de travail est vaste et les moindres contributions seront acceptées avec reconnaissance. Nous recommandons à l'attention, comme particulièrement riches en termes locaux, les anciens comptes, les inventaires, les rôles d'en-chères, les tarifs de péages, les règlements de métiers et documents analogues. Les procédures et dépositions de témoins fourniront également des expressions et locutions intéressantes.

*La Commission philologique :*

- J. BONNARD, prof. à l'Université, Lausanne.  
J. CORNU, » » Graz.  
C.-J. GIGANDET, Chancellerie, Berne.  
J. GILLIÉRON, directeur adjoint à  
l'école des Hautes Etudes, Paris.  
P. MARCHOT, prof. à l'Université, Fribourg.  
H. MORF, » » Francfort.  
E. MURET, » » Genève.  
A. PIAGET, archiviste d'Etat, Neuchâtel.

*Le Comité de Rédaction :*

- L. GAUCHAT, prof. à l'Ecole cantonale, Zurich.  
J. JEANJAQUET, archiviste, Neuchâtel.  
E. TAPPOLET, prof. à l'Ecole cantonale, Zurich.

— Les travaux de restauration de l'Eglise de Saint-Sulpice continuent à avancer d'une manière réjouissante. Dans la dernière séance de l'Association qui s'en occupe, M. l'architecte Nicati, de Vevey, a présenté un intéressant rapport sur la marche des travaux. Dans le courant de la dernière année, ceux-ci ont consisté essentiellement dans la réfection des peintures et du dallage. Sous plusieurs couches du badigeon bernois, se sont fort heureusement conservés des vestiges nombreux de peintures remontant au XV<sup>e</sup> siècle. La tâche que les restaurateurs se sont imposée a été de

montrer les phases décoratives par lesquelles a successivement passé l'édifice. Depuis les joints à la truelle, contemporains peut-être des murs eux-mêmes, jusqu'au revêtement gris-bleu des arêtes exécuté par les Bernois en 1673, toutes ces décosations ont été conservées, en les combinant et en les disposant, de façon à produire un effet attrayant. Les peintures de l'abside sont particulièrement intéressantes : au-dessus d'un soubassement élevé, jaune et bleu, taché de rouge, apparaissent dans cinq médaillons, le Christ et les animaux personnifiant les Evangélistes.

Le transept est décoré d'un appareil simulé, à joints rouges et noirs, avec risette rouge sur fond blanc.

Pour qui avait vu l'an dernier l'état de délabrement complet du temple, la surprise a été grande et l'impression produite des plus heureuses.

L'aire de l'église a été recouverte de dalles de Sembrancher, un peu frustes, mais bien dans le caractère de l'édifice.

Il ne reste plus guère maintenant qu'à exécuter le mobilier et à aménager en sacristie la charmante petite chapelle gothique adossée à la façade occidentale.

Sur l'engagement de l'architecte que les travaux d'achèvement seraient poussés activement, les membres de l'association pour la restauration de l'église de St-Sulpice se sont donné rendez-vous à l'inauguration de l'édifice, fixée éventuellement au printemps prochain.

— Notre collaborateur, M. l'abbé Ch. Ræmy, curé de l'Hôpital des Bourgeois, à Fribourg, a fait au mois d'août dernier un petit voyage d'exploration en Angleterre. Son but essentiel était d'étudier la langue, les mœurs et les usages du peuple anglais, ainsi que la condition matérielle et morale des classes ouvrières. M. Ræmy est plein d'admiration pour les institutions libérales de l'Angleterre ; mais il déplore la guerre transvaalienne actuelle et il forme des vœux pour le succès final des Boers.

En passant par l'Allemagne et la Belgique, l'auteur a consigné au courant de la plume quelques observations qui, après avoir paru dans les colonnes du *Journal de Fribourg*, ont été revues et corrigées, puis réunies en brochure, sous le titre *Les bords du Rhin, la Belgique et l'Angleterre*, choses vues et vécues.

Cet opuscule est en vente aux librairies Labastrou et de l'Université, à Fribourg, au prix réduit de 30 centimes.

---